



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE ESSONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 44 - OCTOBRE 2012

SOMMAIRE

91-01 Préfecture de l'Essonne

Secrétariat Général

Arrêté N °2012293-0005 - Arrêté n ° 2012- PREF- MC-057 du 19 octobre 2012
portant
renouvellement des membres de la CDOM

..... 1



PREFECTURE ESSONNE

Arrêté n ° 2012293-0005

**signé par le Secrétaire Général
le 19 Octobre 2012**

**91-01 Préfecture de l'Essonne
Secrétariat Général
Mission Coordination**

Arrêté n ° 2012- PREF- MC-057 du 19
octobre 2012 portant renouvellement des
membres de la CDOM



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'ESSONNE

MISSION COORDINATION

A R R Ê T É

N° 2012-PREF-MC- 057 du 19 octobre 2012

**portant renouvellement des membres de la commission départementale
des objets mobiliers de l'Essonne**

LE PRÉFET DE L'ESSONNE
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 modifié pris pour l'application de la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

VU le décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, notamment ses articles 7 et 8 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret du 23 décembre 2010 portant nomination de Monsieur Michel FUZEAU, Préfet hors cadre, en qualité de Préfet de l'Essonne,

VU l'arrêté préfectoral n° 72-4803 du 22 août 1972 portant création de la commission départementale des objets mobiliers de l'Essonne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2007-PREF-DCI/2-054 du 10 décembre 2007 portant renouvellement des membres de la commission départementale des objets mobiliers de l'Essonne, modifié par les arrêtés n° 2008-PREF-DCI/2-156 du 2 octobre 2008, n° 2010-PREF-DCI/2-004 du 24 février 2010 et n° 2011-PREF-MC-044 du 09 mars 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2012-PREF-MC-055 du 18 octobre 2012 portant renouvellement des membres de la commission départementale des objets mobiliers de l'Essonne ;

VU le courriel du 16 octobre 2012 de l'Union des Maires de l'Essonne portant désignation d'un nouveau membre de la Commission Départementale des objets mobiliers, M. Christian BÉRAUD, Maire d'Arpajon, pour participer aux travaux de la commission départementale des objets mobiliers en remplacement de M. Pascal FOURNIER.

VU les propositions de la Directrice des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

A R R E T E

Article 1^{er} :

La commission départementale des objets mobiliers de l'Essonne, placée sous la présidence du Préfet ou de son représentant, est composée comme suit :

I – Membres de droit :

- le Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Île de France ou son représentant
45-47 rue Le Peletier
75009 PARIS

- le Conservateur Régional des Monuments Historiques ou son représentant
Direction régionale des affaires culturelles d'Île de France
45-47 rue Le Peletier
75009 PARIS

- le Conservateur des Monuments Historiques, territorialement compétent
Direction régionale des affaires culturelles d'Île de France
45-47 rue Le Peletier
75009 PARIS

- le Conservateur Régional de l'Inventaire Général Paris / Île de France
ou son représentant
Conseil Régional d'Île de France
Direction Culture, Sports, Tourisme et Loisirs
115 rue du Bac
75007 PARIS

- le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art ou son représentant
Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne
Domaine départemental de Chamarande
38 rue du Commandant Arnoux
91730 CHAMARANDE

- le Conservateur Délégué des Antiquités et Objets d'Art ou son représentant
Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne
Domaine départemental de Chamarande
38 rue du Commandant Arnoux
91730 CHAMARANDE

- le Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Essonne
ou son représentant
Pavillon de la Serre
Ferme du Bois Briard
91080 COURCOURONNES
- le Directeur des Archives Départementales ou son représentant
Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne
Domaine départemental de Chamarande
38 rue du Commandant Arnoux
91730 CHAMARANDE
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ou son représentant
Hôtel de Police
Boulevard de France
91000 ÉVRY
- le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Essonne ou son représentant
11 rue Jean Malézieux
91000 ÉVRY

II – Membres désignés :

▪ **Conservateurs de musée et de bibliothèque :**

- Mme Isabelle MITTON-FAMIE
Conservatrice du musée de DOURDAN
Musée de Dourdan
Place du Général de Gaulle
91490 DOURDAN
- Mme Jacqueline BENICHOU-LEVY
Conservatrice de bibliothèque
Bibliothèque départementale de prêt
Avenue de la Liberté
91000 ÉVRY

▪ **Conseillers généraux :**

Titulaires :

- M. Stéphane RAFFALLI
Conseiller Général délégué
Assemblée Départementale
Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 ÉVRY CEDEX

- M. Nicolas SCHOETTL
Conseiller Général
Assemblée Départementale
Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 ÉVRY CEDEX

Suppléants :

- M. Paul DA SILVA
Conseiller Général délégué
Assemblée Départementale
Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 ÉVRY CEDEX

- M. François FUSEAU
Conseiller Général
Assemblée Départementale
Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 ÉVRY CEDEX

▪ **Maires :**

Titulaires :

- M. François CHOLLEY
Maire de VILLEMORISSON SUR ORGE

- M. Christian BÉRAUD
Maire d'ARPAJON

- M. Pierre LEFLOC'H
Maire de SAINT SULPICE DE FAVIÈRES

Suppléants :

- M. Guy MALHERBE
Député Maire d'ÉPINAY SUR ORGE

- Mme Françoise TOSTIVINT
Maire de BOISSY LE CUTTE

- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT
Maire de BOIGNEVILLE.

▪ **Personnalités :**

- Mme Nicole LEMAITRE
Professeur d'université en histoire moderne
7 rue Beccaria
75012 PARIS

- Mme d'ANDURAIN
Historienne d'art
1, place de l'Église
91510 LARDY

- Mme Nicole DUCHON
Présidente de l'association
« Mennecey et son histoire »
BP 21
91541 MENNECEY Cedex

- M. Michel LEBOFF
Membre de la Commission diocésaine d'Art Sacré
Maison Diocésaine
BP 170
21 cours Monseigneur Romero
91006 EVRY Cedex

- M. Sylvain DUCHENE
Conservateur du musée intercommunal d'Étampes
Place de l'Hôtel de ville et des droits de l'homme
91150 ÉTAMPES

▪ **Représentants d'associations :**

Titulaire :

M. Alain DEVANLAY
Président de la Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix (S.H.A.E.H.)
24 Grande Rue
91550 LA FORET SAINTE CROIX

Suppléante :

Mme Annie JACQUET
Secrétaire Générale de la Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix (S.H.A.E.H.)
70 rue du Couvent
91470 LIMOURS

Titulaire :

M. Jacky GELIS
Professeur d'université
Président de l'association Étampes Histoire
Allée du Docteur Bourgeois
91150 ÉTAMPES

Suppléante :

Mme Françoise HEBERT-ROUX
Secrétaire de l'association Étampes Histoire
Allée du Docteur Bourgeois
91150 ÉTAMPES

Article 2 :

Les membres de la commission sont nommés pour une durée de quatre ans renouvelable.

Article 3 :

L'arrêté préfectoral n° 2012-PREF-MC-055 du 18 octobre 2012 portant renouvellement des membres de la commission départementale des objets mobiliers de l'Essonne susvisé, est abrogé.

Article 4 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet
et par délégation,
le Secrétaire Général



Alain ESPINASSE